

sens large. Le but, a terme, étant la création d'un centre femme, mère, enfant, adolescent, sans équivalent entre Marseille et Gênes. »

« Unis, on est plus fort »

Si la gynécologie persiste parmi certains salariés qui voient dans ce regroupement « un moyen de réduire les moyens alloués à la fonction publique hospitalière » et s'inquiètent des « nouvelles conditions de travail », les responsables des établissements se montrent, eux, beaucoup plus confiants dans l'avenir. « Unis,

que grâce à ce regroupement. »

Plus accessible que l'Archet, située sur les collines, avec notamment le projet de ligne 2 du tramway qui devrait passer dans les couloirs de bus de l'avenue de la Californie, Lernal devrait à termes poser aussi moins de problèmes de parking. « La situation est certes difficile à l'heure actuelle. Mais, nous avons passé avec la Semtiacs qui dispose de deux parcs de stationnement publics à proximité, une convention : 215 places supplémentaires sont désormais réservées aux personnes qui fréquentent le site. » Plus

dire : « Un, finalement, vous avez eu raison de faire un Centre mère-enfant de cette qualité et de ce niveau. Car nous-mêmes avons été bien soignés et nos enfants, votre les enfants de nos enfants seront eux aussi bien soignés ». Et c'est ça le cadre de notre action et le but que nous poursuivons » conclut Emmanuel Bouvier Muller.

MANCY CATTIAN

mancat@nicematin.fr

1. Pendant cette première phase, la médecine néonatale et l'hématologie pédiatrique demeureront sur le site de l'hôpital l'Archet.

tant de créer des liens pour se faire entendre. »

M. C.



Usagers, salariés du CHU et de Lernal étaient réunis hier autour d'un apéro géant d'adieu devant les urgences de l'Archet. (Photo Richard Ray)

Environnement

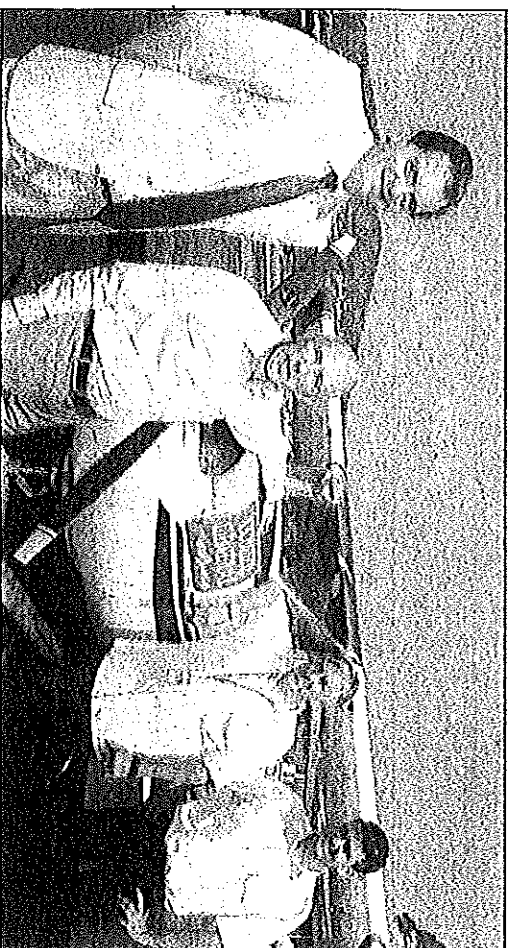
Un avion et dix bateaux pour des plages propres

L'avion est un petit Cessna de 100 CV certifié pour la voltige, comme son pilote, Michel Buisson, 65 ans. Chaque matin, à 9 heures, quand l'appareil s'envole de l'aéroport de Cannes-Mandelieu, il n'est pourtant pas question de dessiner la moindre arabesque dans le bleu du ciel. Il vole même plutôt bas, entre 50 et 100 mètres d'altitude. En principe c'est totalement interdit, surtout en pénétrant à 150 km/h dans les baies, les ports et les rades, qu'il visite systématiquement. Rien d'anormal pourtant, il a toutes les dérogations nécessaires. Avec un observateur sur le siège passager, il fait sa tournée quotidienne de surveillance du littoral, depuis Théoule-sur-Mer jusqu'à la frontière italienne. La mission est de repérer les pollutions marines qui pourraient

venir salir les eaux de baignade et les plages du département : emballages, polystyrène, bidons, cadavres d'animaux, contenu de poubelles et tous les déchets portés par le vent et les courants en provenance du littoral ou des bateaux. « D'en haut, on voit très bien les déchets, même un sac en plastique. On repère aussi régulièrement des mousses de détergent et des petites nappes d'hydrocarbure », explique l'observateur, Patrick Pouchet.

Avec une dizaine de bateaux dépollueurs

En 2009, 286 tonnes de déchets ont ainsi été repérées et ramassées. Pas par l'avion, mais par une dizaine de petits bateaux dépollueurs en patrouille au même moment sur la Grande Bleue. Ils sont prêts à intervenir sur



Eric Ciotti et Philippe Tabarot (à gauche), respectivement président et vice-président du conseil général, ont rencontré le pilote et l'observateur chargés de la surveillance aérienne du littoral. (Photo Vincent Bassouls)

une alerte lancée par le pilote : ramassage des déchets et dispersion des hydrocarbures. Le système fonctionne depuis 1997, totalisant 4 753 tonnes de déchets ramassés. La tendance est

cependant à la baisse avec 565 tonnes en 2006, 300 tonnes en 2008 et 286 en 2009. Le conseil général finance l'avion à hauteur de 40 000 € par saison et ajoute 11 400 € de subventions pour les cinq

syndicats intercommunaux qui affrètent les bateaux. Eric Ciotti, président du conseil général, a confirmé hier lors d'une visite aux pilotes, tout l'intérêt qu'il porte à cette mission : « La qualité

des eaux de baignade fait partie de notre patrimoine. Ce dispositif est efficace et couvre l'ensemble de notre littoral. Il complète toutes les mesures que l'on prend pour le protéger, comme la distribution de sacs poubelle bio-dégradables dans les 34 ports du département et le ramassage des ordures ménagères des plaisanciers au mouillage », at-il précisé.

Quant au pilote, il aime bien voler ainsi pour la bonne cause tout en exerçant sa dextérité que lui donnent ses 18 000 heures de vol. De l'avion de ligne à celui d'aéro-club : « C'est très agréable et parfois sportif. L'air peut être turbulent et rendre le vol moins confortable quand on doit voler à 60° d'inclinaison. Mais il n'y a pas de réel danger. »

PIERRE VALET
pvalet@nicematin.fr